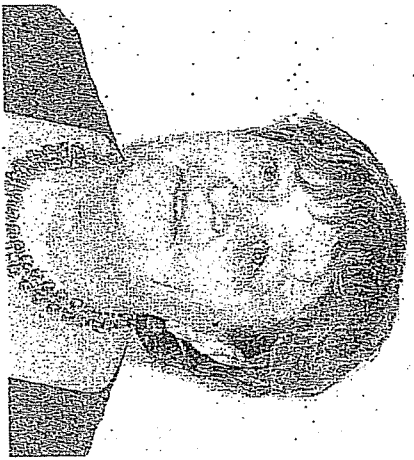


Des Cigales génératrices d'une économie locale solidaire

PROPOS RECUEILLIS PAR GÉLINE DEBETTE -> celine.debette@nordecclair.fr

Créés en 1989, les clubs Cigales aident les particuliers souhaitant investir dans un projet économique. Ce réseau de finance solidaire a déjà permis à 230 entreprises de la région de voir le jour, générant 900 emplois au démarrage. Une formule gagnante sur laquelle revient Claudine Barideau, la présidente.



monde économique. Nous avons donc des profils très différents : des fonctionnaires, des sans emplois, des assistantes sociales, des éducateurs de jeunes enfants. Nous représentons la diversité de la société même si certaines franges de la population, à l'instar des femmes, s'interdisent encore d'être investisseurs. C'est d'ailleurs un axe sur lequel nous comptons travailler.

Qu'est-ce qu'un éducateur de jeunes enfants, par exemple, va pouvoir apporter ? -> Il va peut-être être plus sensible à l'adéquation homme/projet, à la dimension humaine. Car les problématiques auxquelles sont confrontés les créateurs d'entreprise ne sont pas que financières. Cette pluralité de regards et de compétences est donc une vraie richesse.

Ces huit derniers mois, 14 créateurs d'entreprises se sont tournés vers le réseau Cigales qui, en l'espace de 25 ans, a déjà accompagné 230 projets. Comment expliquez-vous un tel succès ? -> Par le fait que nous sommes le seul circuit court de financement d'investissements. À travers ce réseau de proximité, composé d'une cinquantaine de clubs entre 5 et 20 membres sur l'ensemble du territoire, nous donnons la chance à chaque habitant de créer de l'activité et de l'emploi.

À travers ce réseau de proximité, composé de 50 clubs, sur l'ensemble du territoire, nous donnons la chance à chaque habitant de créer de l'activité et de l'emploi.

Comment ça fonctionne ? -> Le principe est simple : c'est un homme, l'entrepreneur, qui rencontre des hommes, les investisseurs. Ces derniers épargnent en moyenne 30 euros par mois et vont permettre ainsi d'apporter une aide financière, généralement 4 000 euros, à un porteur de projet. C'est du capital risque puisqu'on devient actionnaire minoritaire de la société : si elle gagne, on gagne, si elle perd, on perd.

Qui sont ces épargnants solidaires ? -> Ce sont des citoyens de la région. Ils sont environ 700 sur l'ensemble du territoire. Pendant longtemps, c'était essentiellement des chefs d'entreprise mais notre adage est de dire que tout le monde peut s'intéresser au

Quels sont les critères de sélection ? -> Nous acceptons tout type de projet que ce soit dans le secteur de l'agriculture, de l'informatique, de la restauration, de l'industrie, du gros œuvre... Mais on est plutôt dans les TPE. Les entreprises doivent juste répondre à notre charte qui se veut respectueuse de l'homme, de l'environnement et de la culture. Nous allons mener à avoir une politique salariale ou de formation. Nous faisons en sorte que notre investissement ait une plus value sociale.

C'EST VOUS QUI LE DITES !

COURRIER : 42, rue du Général Sarraill 59100 ROUBAIX. ☐ TELEPHONE : 03.20.250.250. ☐ E-MAIL : lecteurs@nordecclair.fr ☐ SITE WEB : www.nordecclair.fr

Une restructuration faite en dépit du bon sens

Je fais partie d'une administration jusqu'ici homogène qui hélas n'a pas échappé à la fameuse réorganisation de la Réforme générale

DSK : quel habile stratagème !

Je suis atterrée par les propos de DSK sur TF1. Il s'est toujours « caché » derrière le rapport du procureur. Pas un mot personnel sur ce qui

très désagréable de suivre correctement un journal télévisé. Il semble en effet que les journalistes, particulièrement les dames, soient devenus asthmatiques. Les coupures entre chaque mot, voire au milieu des mots, rendent très difficile la compréhension du